

VICHY COMMUNAUTÉ, TERRITOIRE D'ATTRACTIVITÉS !



Frédéric Aguilera

Maire de Vichy

Président de Vichy
Communauté

1er Vice-président du
Conseil départemental

Étendu aux 39 communes qui la composent, le projet d'agglomération s'articule autour d'enjeux stratégiques visant à faire de Vichy Communauté un territoire aux attractivités renforcées.

L'un des premiers défis que nous voulons relever est celui de l'**attractivité démographique**. L'accueil de nouvelles populations figure parmi nos priorités ; il passe notamment par l'arrivée sur notre territoire d'actifs et d'étudiants susceptibles de s'y implanter. Alors que des communes péri-urbaines (telles que Charmeil ou Creuzier-le-Vieux) et de la seconde couronne, (à l'instar d'Espinasse-Vozelle ou Hauterive) font preuve de vitalité en gagnant des habitants, la population de Vichy intra-muros et celle des communes voisines peinent à augmenter. La frange Est du territoire et la Montagne Bourbonnaise doivent également bénéficier d'une solidarité communautaire stimulante.

Ce regain d'activité passe aussi par une **attractivité touristique** déployée à partir de la cité thermale, véritable cœur de l'agglomération. Sa valorisation, notamment au travers de la candidature pour l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco à l'horizon 2020, contribue au rayonnement de notre territoire dans son ensemble. Qu'il s'agisse de l'achèvement du Boulevard urbain ou du lancement des travaux de la Boucle des Isles, ces grands projets d'aménagement profitent à l'**économie locale** tout en transformant le visage de notre agglomération. Sa bonne visibilité va être également portée par son **plateau d'excellence sportive**, dont la rénovation a déjà commencé sur certains sites.

Dotée d'un patrimoine architectural et naturel remarquables, notre agglomération entend constituer **un espace exemplaire sur le plan écologique**. À l'horizon 2020, les modes de déplacement doux vont permettre de rejoindre le centre urbain pour travailler, ou de gagner la campagne en suivant les itinéraires de promenade et la voie verte le long de l'Allier.

Quatre bus électriques circulent depuis septembre 2018 sur la ligne principale du réseau Mobivie de l'Agglomération. Déjà labellisée "territoire à énergie positive" (TEPOS), Vichy Communauté est la première agglomération française à exploiter des bus 100 % électriques de grandes capacités 7 jours / 7.

Engagée dans la démarche citoyenne du Projet Alimentaire Territorial (PAT) fédérant de nombreux acteurs locaux autour d'une alimentation durable accessible à tous, Vichy Communauté figure parmi les lauréates récompensées au Salon de l'Agriculture 2018.

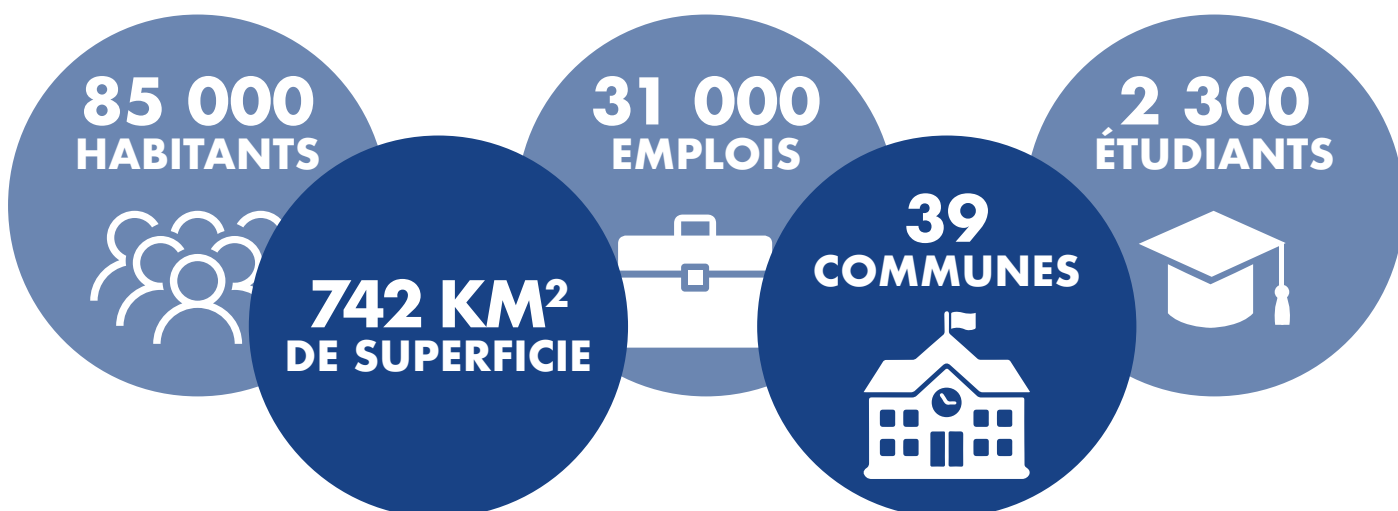
Ce sont-là **autant d'exemples démontrant les avancées durables réalisées par notre territoire, qui cultive sa forme au naturel tout en dynamisant son économie...**

VICHY COMMUNAUTE, 2EME BASSIN INDUSTRIEL AUVERGNAT



VICHYCOMMUNAUTÉ
www.vichy-communaute.fr





Deuxième agglomération auvergnate en nombre d'habitants, Vichy Communauté arrive également en seconde position derrière Clermont Métropole au regard des diverses activités économiques exercées sur son territoire.

Concernant le périmètre de son bassin d'emploi. Ses quelque 133.300 habitants représentent 39 % de la population du département et 1,7 % de la population de la grande région.

L'industrie représente 8 % de l'activité dans le bassin de Vichy, tout comme sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes, le secteur de la construction concernant quant à lui 15 % des actifs (14 % en Région).

Illustrant l'importance accordée à l'économie, la cérémonie des vœux communautaires 2018 s'est déroulée au sein de l'usine Renova à Saint-Yorre, entreprise ayant choisi de s'implanter sur l'agglomération pour développer son marché européen.

FAIRE ENCORE PLUS ENSEMBLE ET AUTREMENT

« Maillon de proximité et symbole du partenariat public-privé, l'agence économique Vichy Communauté Développement accompagne sur le terrain les porteurs de projets et les entreprises, jouant un rôle majeur pour la promotion du territoire. »
Président du nouveau Conseil d'Orientation Stratégique de l'Agence, Frédéric Aguilera entend « travailler main dans la main avec l'ensemble des acteurs concernés ».

François Ligier a été élu en 2018 président de l'agence de développement dont la création remonte à 1989. « On doit être capables de faire venir des entreprises, mais aussi une main-d'œuvre adaptée, sur un territoire qui s'entraide. » Visant à « accompagner le mouvement de transformation sociétale actuel », cette synergie doit soutenir les ambitions « d'un territoire de tourisme, de thermalisme et d'industrie. » Jeune capitaine d'industrie reconnu et acteur économique emblématique de son territoire, François Ligier illustre la volonté renouvelée de l'agglomération vichyssoise de s'engager pleinement dans son développement économique, vecteur d'attractivité globale.



DES ENTREPRISES PERFORMANTES À L'INTERNATIONAL AUSSI

Vichy Communauté déploie ses compétences industrielles en **plasturgie** (CTL Packaging, Zeller Plastik France) en **métallurgie/mécanique** (Valmont, Sermeto, CGR, Drahtzug Stein, Forges des Margerides, Peinta,...), ou encore en **agroalimentaire** (Arrivée Auvergne, Sicaba, Convivial, Société Commerciale des eaux du Bassin de Vichy). Sans oublier le **secteur du luxe** (groupe Fleurus et Sofama pour la maroquinerie), **tertiaire** (Satel), **transports-logistique** (Transports Thevenet, Caillot, Perrenot Bonnafox), BTP-construction (Planche, SAEM), pour ne citer qu'eux.

Après le démarrage sur les chapeaux de roues de son fondateur Guy Ligier, la société a abordé le virage des années 80 avec la fabrication des premiers Véhicules Sans Permis (VSP). L'innovation permanente constitue le moteur de **Ligier Group**, leader sur le marché européen des quadricycles légers.

Succédant à son père Philippe, qui avait racheté en 2008 son principal concurrent Microcar (Loire-Atlantique), François Ligier a pris la tête de l'entreprise familiale en 2013, s'attachant à faire avancer ses lignes. En avril 2018, Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises a décerné un trophée Ambition Industrie du Futur pour la dernière fabrication Ligier en date. Baptisée EZ10, cette navette électrique sans chauffeur peut transporter jusqu'à 12 personnes sur de courtes distances.

Le **groupe NSE**, dont le siège se trouve à Nizerolles en Montagne Bourbonnaise, figure parmi les fleurons industriels de Vichy Communauté. Preuve si besoin était que l'on peut réussir à l'étranger en choisissant de s'implanter en zone rurale comme l'a fait François Lacoste qui l'a créé en 1983. Spécialisé dans la conception, la fabrication et la maintenance d'équipements électroniques, NSE intervient principalement dans l'aéronautique civile,

la défense, l'industrie, le ferroviaire et l'informatique.

Avec dix sites en France dont cinq en Auvergne (Nizerolles, Abrest, Aulnat, Riom, Varennes-sur-Allier), NSE compte quelque 500 salariés sur le sol national. 300 personnes travaillent dans ses cinq filiales étrangères (Hongrie, Canada, Brésil, Maroc, Inde) représentant 36 % du chiffre d'affaires (50 % visés d'ici 2020).

Devenu le 3ème groupe aéronautique mondial hors avionneurs suite au récent rachat de Zodiac Aerospace, Safran possède aujourd'hui 10 sociétés parmi lesquelles **Safran Electrical & Power**, leader mondial des systèmes électriques aéronautiques. Spécialiste du câblage (Cf. commandes de bord et autres systèmes embarqués, notamment des Airbus, du Rafale ou encore d'Ariane), son site de Charmeil (Ex Labinal) emploie plus de 200 salariés. Maintenance et réparation sont venues compléter en 2016 ses activités de fabrication initiales. Le travail de haute précision effectué dans ses ateliers requiert une réactivité sans faille, à même de répondre aux attentes d'un secteur technologique à la pointe de l'innovation.

Cela va faire un demi-siècle que l'usine L'Oréal de Vichy-Rhue s'est installée à proximité de l'émergence de ses sources originaires des volcans d'Auvergne. « Notre expertise dans les soins du visage et du corps est partout reconnue. Nous voulons aujourd'hui devenir LE site de référence mondiale en matière d'utilisation cosmétique d'eau thermale. » Arrivé en novembre 2017 à la tête de **Cosmétique Active Production** (CAP), Jean-Yves Larraufie affiche ses légitimes ambitions pour l'une des divisions phares du groupe L'Oréal. Les crèmes solaires et autres soins dermo-cosmétiques sont fabriqués et conditionnés conformément aux exigences de l'ISO européenne, de la FDA américaine, de l'OTC canadienne ou de la TGA australienne. Même si la France demeure le principal client de CAP, la Centrale de Distribution Internationale ouverte à Creuzier-le-Vieux en 2003, expédie ses produits dans le monde entier.

Distinguées parmi près de 75 eaux provenant de 20 pays, Chateldon, Vichy Célestins et Saint-Yorre ont été récompensées en mars 2018 comme « eaux gazeuses de caractères ». Toutes trois figurent sur la carte de la **Société Commerciale d'eaux minérales du Bassin de Vichy** (SCBV). Avec quelque 50 hectares et 150 personnes travaillant sur Saint-Yorre, la SCBV ne représente qu'une petite unité de production du groupe Alma-Roxane dont elle fait partie depuis 1993. Le site s'avère néanmoins important au regard de la notoriété de ses marques, internationalement reconnues pour les bienfaits qu'elles procurent.



DES SAVOIR-FAIRE SUR MESURE



Son développement axé sur la maroquinerie de luxe et ses sous-traitants, a permis à **ACM France** de gagner la confiance de clients haut de gamme bien représentés localement (comme Fleurus, LVMH ou Sofama). Sa machine brevetée à teinter le cuir sans débordement a déjà retenu l'attention de grands noms de la maroquinerie d'Italie, d'Espagne et du Portugal, deux exemplaires ayant été vendus au Japon et à Taiwan. ACM France vient de déposer un nouveau brevet sur une machine de haute précision permettant la pose de rivets ou d'œillets, qui lui ouvre un axe de croissance important.

Depuis Creuzier-le-Neuf, ACM France entend aussi se positionner sur le secteur de la cosmétique, en mettant en œuvre des solutions au cas par cas susceptibles de s'intégrer aux lignes de production spécifiques de produits de marques.



Les abat-jour « haute couture » plissés et les lampes juponnées ont établi la réputation des **Ateliers Hugues Rambert**, basés à Creuzier-le-Vieux, sélectionnés par les plus grands designers et architectes d'intérieur. Qu'il s'agisse des boutiques Chanel en Russie ou encore des wagons de l'Orient Express, la dizaine de « petites mains » des Ateliers Hugues Rambert travaille avec les meilleures Maisons (à l'instar de Lalique ou Baccarat) sous la houlette de Philippe Rabane (photo ci-contre). Forts de leur personnel hautement qualifié, les Ateliers Hugues Rambert se sont fait une place sur leur marché de niche, leurs références se multipliant partout dans le monde.

FÉDÉRER UNE COMMUNAUTÉ NUMÉRIQUE

*C'est au sein de l'Atrium,
l'hôtel d'entreprises
communautaire situé
à deux pas de la gare
SNCF et du centre-ville
vichyssois, qu'a été lancée
L'étincelle*

L'ATRIUM :

8 000 M²

6 SALLES
DE RÉUNION

ESPACE
DÉTENTE

VISIO
CONFÉRENCE

PARKING



Lieu de partage et d'opportunités autour du numérique dans toutes ses applications, l'association a été initiée par Vincent Bouyssou, directeur exécutif de l'agence digitale TroisPointZero (TPZ) et Gabriel Olekhovitch, développeur web dans le e-commerce. Ces « irréductibles optimistes » organisent régulièrement des rencontres thématiques avec d'autres professionnels du département comme Connecting Bourbon et du Pôle métropolitain, notamment avec la Marque Auvergne, afin d'élargir les horizons numériques des participants au travers de « pitches » et d'échanges d'expériences humaines variées. Forte du soutien de Vichy Communauté, L'étincelle bénéficie à l'Atrium d'un tiers-lieu dédié au numérique, au sein duquel un **Fab-Lab** va être installé pour 2019.

Afin que les habitants de la Montagne Bourbonnaise puissent disposer d'un lieu connecté de proximité, les travaux réalisés dans la Maison des Services au Public (MSAP) du Mayet-de-Montagne vont permettre l'ouverture d'un **espace de co-working** fin 2018.



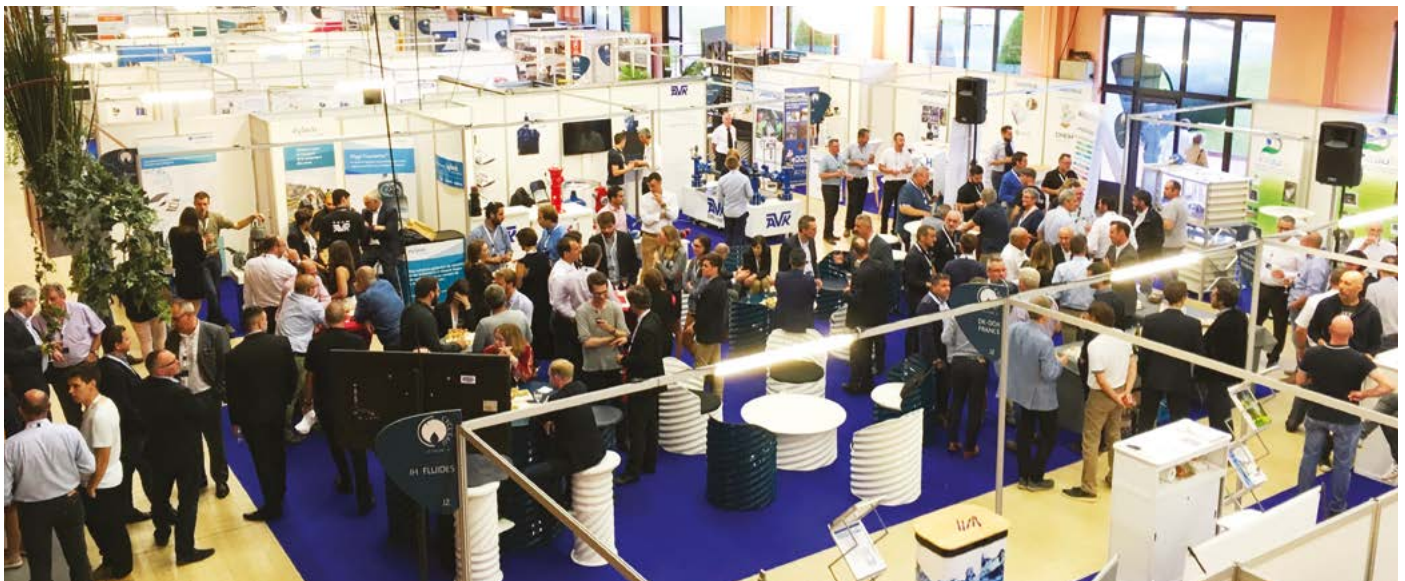
Figurant parmi les premiers membres de L'étincelle, la start-up **Whisperies** emmenée par Adeline Fradet chuchote depuis 2014 ses histoires numériques animées aux enfants. Sa plateforme de création collaborative réunissant auteurs et illustrateurs a notamment permis la publication en 2018 d'un ouvrage dont la narratrice n'est autre qu'Isabelle Adjani. Les livres en anglais ont également fait leur apparition sur son site, qui semble bien parti pour conquérir les marchés francophones et internationaux.

DYNAMISATION DU COMMERCE ET TOURISME D'AFFAIRES

Avec 500 commerces en centre-ville et de nombreuses manifestations annuelles, la ville de Vichy reste attractive. Afin de continuer à attirer des activités, le « projet de ville » prévoit, outre la délimitation d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité avec instauration d'un droit de préemption, des aides à l'installation pour les professionnels et au ravalement de façades pour les particuliers.

Situé en cœur de ville, le Palais des Congrès-Opéra accueille toute l'année une programmation culturelle éclectique, et ouvre également ses portes afin de faire découvrir au public ses coulisses.

Côté congrès, avec en moyenne, un événement lié au tourisme d'affaire organisé chaque jour de l'année, la ville se place au même niveau que d'autres consœurs prisées par ce type de tourisme : Deauville ou Saint-Malo. Une dynamique que l'Office de Tourisme à travers la marque Vichy DestiNations aimerait accroître en élargissant notamment le champ de distribution des deux magazines, Vichy DestiNations et Vichy DestiNations Business. Il est à noter que beaucoup de touristes d'affaire reviennent à Vichy à titre privé.



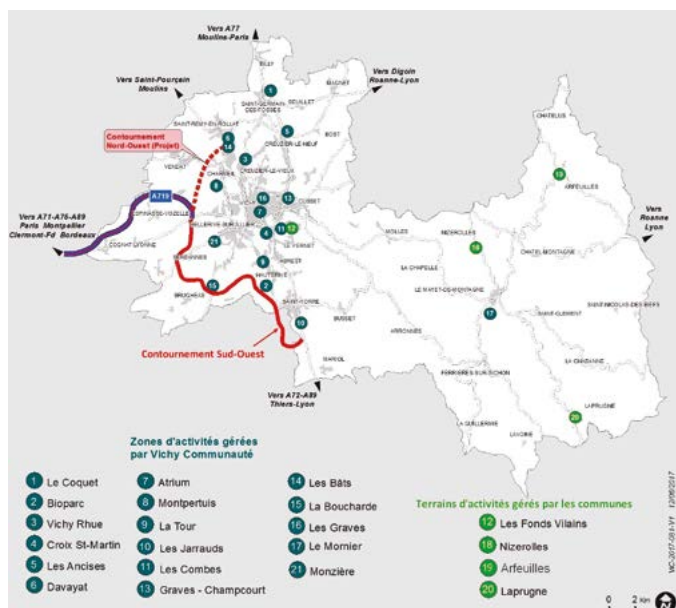
Nouveau en 2018 : la salon Cycl'eau au Palais du Lac, réunissant les acteurs de la gestion de l'eau

DES ZONES D'ACTIVITÉS MAILLANT LE TERRITOIRE

Avec pas moins de 21 zones d'activités réparties sur le territoire, dont 17 communautaires abritant 225 entreprises et enseignes, l'agglomération est aussi dotée de disponibilités foncières pour répondre au besoin d'installation ou développement d'entreprise.



PANORAMA ÉCONOMIQUE - 2018/19



Experte dans les domaines Santé-Beauté-Forme/ Biomédical, Vichy Communauté s'est dotée d'un parc thématique dédié dès 1993. Construit à Hauterive sur 13 hectares entièrement viabilisés, le **Bioparc Vichy-Hauterive** dispose d'une quarantaine d'hectares exploitables. Labellisé « Qualiparc » depuis 2000, le Bioparc héberge actuellement une douzaine de sociétés, dont JCE Biotechnology (conception, fabrication et maintenance d'isolateurs sur mesure et de solutions personnalisées en isotechnie) qui a fait bâtir ses nouveaux locaux de 2 500 m². Avec le Biopôle Clermont-Limagne et le Naturopôle Nutrition-Santé, le Bioparc Vichy-Hauterive fait partie du réseau des biosites d'Auvergne au service de l'accueil et du développement d'activités dans les sciences du vivant : Arbios



SPORT ET SANTÉ, LE MIX GAGNANT

Forte de ses infrastructures et de sa capacité d'hébergement publiques et privées, l'agglomération fait du sport un levier de développement économique, en synergie avec ses compétences dans les domaines liés « Santé-Beauté-Forme » et Thermalisme.

3 QUESTIONS AU PROFESSEUR YVES-JEAN BIGNON



*Adjoint au maire de
Vichy, en charge
du Thermalisme et
du Patrimoine/Vice-
président du Cluster
Innovatherm*

QUELS SONT LES AXES DE DÉVELOPPEMENT POURSUIVIS AU SEIN D'INNOVATHERM ?

La vocation thermale à Vichy continue d'évoluer et d'innover, la positionnant parmi les pionnières en matière de prévention santé. Le Cluster d'Excellence Innovatherm est né en Auvergne et s'étend maintenant en Région Auvergne-Rhône-Alpes. Présidé par Jérôme Phelipeau (PDG de la Compagnie de Vichy), il fédère actuellement une trentaine d'acteurs issus du secteur thermal (Groupes, PME/TPE), ainsi que des établissements de recherche publique (universités, laboratoires et services hospitaliers).

Ses projets collaboratifs concernent aussi bien la géothermie (cf. étude VERTH : Valorisation Énergétique des Rejets d'Eau Thermale), que le programme d'accompagnement et de réhabilitation post-thérapeutique pour les femmes en rémission de cancer du sein en stations thermales (Cf. Pacthe), ou encore la nutrition.

QUEL RÔLE DOIT JOUER L'IIMT RÉCEMMENT BASÉ AU PÔLE UNIVERSITAIRE LARDY ?

L'arrivée de son ingénieur-projet, Roland Defendini, marque l'installation officielle de l'Institut Interuniversitaire de Médecine Thermale (IIMT) à Vichy. Financé par Auvergne-Rhône-Alpes, en partenariat avec la Ville et Vichy Communauté, il s'inscrit parmi les actions transversales du Plan Thermal Régional. Il dispose de deux ans pour mettre en place des formations diplômantes spécialisées pour répondre aux besoins en médecins thermaux. L'IIMT permet également la mise en place d'un observatoire régional de la médecine thermale et de ses différents apports.

QUELLES SONT LES EFFETS ATTENDUS DE L'INSCRIPTION DE VICHY AU PATRIMOINE DE L'UNESCO ?

Outre les retombées économiques et touristiques escomptées, cette inscription prestigieuse viendrait changer l'image de Vichy, en remettant la cité thermale sur le devant des scènes nationale et internationale. Les vichyssois sont déjà nombreux à se mobiliser pour cette candidature. C'est aussi un formidable moyen pour rendre à Vichy ses titres de noblesse de « Reine des villes d'eaux ». Les préconisations en matière de prévention et de soins, ainsi que les interactions (touchant notamment la remise en forme des sportifs), feront l'objet d'analyses et de programmes spécifiques.



L'expertise de Vichy en matière de thermalisme se déploie déjà à l'international. Filiale de la **Compagnie de Vichy**, la société Vichy Spa International (VSI), valorise son savoir-faire pour le développement de Thermal Médical Spa Hôtels.

La nouvelle station thermale de Vichy Célestins Retaj Salwa a ouvert ses portes au Qatar en mai 2018. Gérée par Vichy Spa International, elle totalise une quarantaine de cabines dont les soins s'appuient sur une approche globale de la santé, avec

une spécialisation sur le diabète. Également géré par VSI, le Vichy Thermalia Spa Hotel Moulay Yacoub propose depuis l'été 2018 au Maroc, son nouveau centre thermal utilisant l'eau réputée dans le royaume pour ses vertus thérapeutiques en rhumatologies et ORL.

Sur le territoire de Vichy Communauté, le cadre de vie privilégié et les soins apportés à la santé s'accompagnent d'une forme entretenue par la pratique sportive. Ses habitants, ainsi que les champions de toutes catégories qui viennent parfaire leur entraînement ou participer aux compétitions organisées sur place, bénéficient d'installations permettant de s'adonner à de nombreux sports.

Le pôle d'excellence sportive en cours de structuration va s'adosser sur le **CREPS Auvergne-Rhône-Alpes/VICHY** dont les installations sur plus de 9 ha accueillent de nombreux stages, avec plus de 700 personnes préparées chaque année au diplôme d'éducateur sportif.

Placé sous la double tutelle de l'État et de la Région, il a pour spécificités la santé par l'activité physique et le sport handicap; le CREPS héberge depuis 2016 un Pôle Ressources National « Sport-Santé-Bien-être ».

Ce centre de ressources, d'expertise et de performance sportive s'est vu remettre par la ministre des sports Laura Flessel, le **label bronze Grand INSEP** en avril 2018. Ce label veut contribuer à inscrire la France dans le top 5 des nations olympiques et le top 10 des nations paralympiques. Il répond également à la volonté de l'agglomération d'accueillir sur son territoire, non seulement l'organisation, mais aussi la préparation des athlètes participant aux grands événements internationaux.



Une partie des
500 ha du plateau
d'économie sportive
qui en fait le plus
vaste de France d'un
seul tenant



Aux championnats de France Élite FFH 2018, **Théo Curin** a décroché de nombreuses médailles (or sur 50m NL / or sur 200m NL / or sur 50m dos / argent sur 100m NL), s'offrant le record de France handi du 100m nage libre tout en réalisant les minimas de sélection pour les championnats d'Europe handisport de Dublin.

Tout juste âgé de 18 ans, le pensionnaire du pôle France jeunes handi-natation, au CREPS Auvergne-Rhône-Alpes/VICHY, fait partie des 18 athlètes chargés de travailler à la préparation des JO de Paris 2024 auxquels il espère bien participer...

Voisin du CREPS, le **Centre Omnisports** bénéficie quant à lui de 120 ha d'équipements sportifs en bordure du lac d'Allier. La compacité de cette aire sportive située au cœur de l'agglomération sur la rive gauche de l'Allier, forme un ensemble d'un seul tenant unique en France. sur 500 ha. Ce plateau dispose dans un rayon de 1 500 mètres des équipements publics du CREPS, du Centre Omnisports et du Stade aquatique, ainsi que de l'hippodrome et du Sporting (golf et tennis).

L'agglomération bénéficie d'installations permettant de s'adonner à 27 des 33 disciplines inscrites aux prochains JO de Tokyo. Et même si ce nombre est susceptible d'augmenter d'ici 2024 (la pétanque et le ski nautique étant notamment partants), Vichy Communauté, d'ores et déjà reconnue comme l'un des plus importants sites sportifs français, pourra ainsi candidater à l'accueil d'équipes pour se préparer aux JO.

Après avoir servi en mai 2018 de camp d'entraînement au collectif juniors de l'aviron français sous la responsabilité du vichyssois Jérôme Déchamp (chef du secteur jeunes à la Fédération Française d'Aviron), le plan d'eau recevra les Championnats de France Masters en juin 2019.



Dans l'intervalle, le plan d'eau aura fait l'objet d'un curage total et plusieurs des vannes de son barrage auront été changées. Cette rénovation s'inscrit dans le projet de **réhabilitation de la rive gauche du Lac d'Allier** dont les travaux doivent commencer à l'automne 2018.

À l'instar de celle déjà réalisée sur la rive droite, cette nouvelle grande promenade paysagée de plus de 5 km le long de la rivière, s'inscrit aussi à l'échelle du pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne. Elle s'intégrera à la voie verte régionale de découverte de la rivière Allier qui traversera à terme l'ensemble du territoire de Vichy Communauté sur 27 km (de Saint-Yorre/Mariol à Saint-Germain-des-Fossés/Billy).

De nombreux équipements sportifs de l'agglomération vichyssoise vont être rénovés d'ici 2021, dans le but d'accueillir en 2023 des équipes de la coupe du monde de rugby et des JO de Paris en 2024. Camp de base ou de site de préparation, l'agglomération vichyssoise entend participer activement à ces événements. Plus de 40 millions d'euros au total vont être consacrés à ces investissements, auxquels contribuent également l'Europe, l'État, la Région et le Département.

Tandis que l'**hippodrome de Vichy-Bellerive**, l'un des plus importants de province (avec une quarantaine de réunions de mai à septembre), a fait piste neuve pour le trot, la modernisation du **Stade équestre** du Sichon est enclenchée. Avec sa nouvelle piste en sable fibré inaugurée en juillet 2018 et le projet de manège couvert, le site sera en mesure de recevoir des compétitions tout au long de l'année.



Depuis son ouverture en 2008, le **Stade aquatique** de l'agglomération fait lignes pleines. Scolaires et universitaires, clubs et associations, mais aussi équipes olympiques et athlètes internationaux : les nageurs plébiscitent cet équipement de qualité.

Qu'il s'agisse des championnats de France de motonautisme et du Jet Cross World Tour (championnat international de jet ski à "bras" Free Style) organisés sur le plan d'eau en 2018, sans oublier l'**Ironman Vichy** et l'Ironman 70.3 Vichy (qui espèrent avec près de 4.000 athlètes, constituer dans le futur le plus grand rassemblement mondial de triathlètes longue distance sur le même week-end), ces **grandes manifestations sportives** attirent un large public. Totalisant quelque 100.000 nuitées annuelles, les recettes générées sont évaluées à 50 millions d'euros.



Porte d'accès touristique et sportif à l'agglomération, la **Montagne Bourbonnaise** va bénéficier d'embellies durables, 3,8 millions étant consacrés à son aménagement, avec le soutien de Vichy Communauté, le Département et la Région, en lien avec les partenaires privés. Trois sites emblématiques vont profiter d'investissements qui concernent d'abord les espaces publics. L'objectif final étant d'augmenter, en qualité comme en quantité, les activités et les hébergements proposés, en s'appuyant sur une dynamique d'inter-saisonnalité. Outre la création d'une salle de sports indoor en plein cœur de Lavoine, le foyer d'hébergement de **Montoncel** doit être entièrement réaménagé. Les circuits de randonnées et de courses d'orientation (qui ont attiré plus de 1.800 participants en mai 2018 pour le 37ème Festival O'Bivwak) vont être développés et dotés d'une signalétique renforcée.

Le ski, les sports de glisse et le vol libre vont profiter de nouveaux équipements à la **Loge des Gardes**, tandis que le **Lac de Saint-Clément** proposera un site d'acrobranche d'envergure et une base nautique modernisée autour de son plan d'eau.

Particulièrement propice aux activités de pleine nature, la Montagne Bourbonnaise dispose aussi de sites d'escalade et de parcours de trail à Châtel-Montagne notamment.



3 QUESTIONS À JEAN-SÉBASTIEN LALOY



*Maire de Cusset -
Vice-président de
Vichy Communauté
délégué à
l'Enseignement
Supérieur, à la
Métropole, au Sport et
au Tourisme.*

QUELLES VONT ÊTRE LES MISSIONS DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE VICHY DESTINATIONS ?

Après la dissolution du SMAT en janvier 2018 et la création de l'Office de Tourisme Intercommunal qui a marqué en avril 2017 la fusion des Offices de Tourisme de Billy, Cusset et la Montagne Bourbonnaise, c'est au tour de la SPL Vichy Destinations de voir le jour. À compter du 1er janvier 2019, c'est elle qui regroupe l'ensemble des acteurs touristiques de l'agglomération.

Vichy Destinations reprend à son compte les missions traditionnelles des offices de tourisme en matière de promotion, d'accueil et d'information touristique, sur les 39 communes de l'agglomération. Elle a également à sa charge la gestion directe d'équipements touristiques (Palais des congrès de Vichy, Centre International de Séjour, Maison des jeunes, château de Billy, Palais du Lac) et le développement de sites de la Montagne Bourbonnaise. Enfin, elle assure les animations pour la ville de Vichy.

C'EST LA PREMIÈRE FOIS QUE LE PÔLE UNIVERSITAIRE SE VOIT DOTÉ D'UN DIRECTEUR EXCLUSIVEMENT DÉDIÉ À SON BON FONCTIONNEMENT. QUELLE VA ÊTRE LA FEUILLE DE ROUTE DE PIERRE-JULIEN CANONNE ?

Depuis plusieurs années, Vichy Communauté a su faire des choix forts en termes de développement de l'enseignement supérieur sur son territoire, en mobilisant notamment des moyens humains et financiers importants sur le site Lardy. Cette politique volontariste se traduit désormais par la création d'un poste de directeur dédié au Campus de Vichy.

Son rôle principal sera d'asseoir cette stratégie d'attractivité en travaillant à l'implantation de nouvelles filières et formations (tous niveaux post-bac confondus) et en accueillant de nouveaux étudiants, source irréfutable de dynamisme pour notre territoire.

Pour ce faire, une plus grande diversité des filières représentées, une présence accrue de la recherche universitaire et une plus forte culture de l'innovation scientifique sur le campus s'avèrent nécessaires.

Il me semble prioritaire de travailler en lien avec les formations qui font la spécificité de ce territoire : médecine thermique, sciences du sport, bien-être, services à la personne, numérique, industrie... L'essentiel sera de parvenir à créer de nouveaux partenariats publics / privés au niveau local, régional voire national, pour mobiliser les filières les plus porteuses pour Vichy Communauté.

QUELS SONT SES LIENS AVEC LE CAVILAM-ALLIANCE FRANÇAISE DONT LES ÉTUDIANTS FRÉQUENTENT LE MÊME CAMPUS ?

Le Cavilam-Alliance française est partie prenante du pôle universitaire de Vichy. Cette collaboration historique représente un modèle de mutualisation de moyens car, outre les locaux partagés, ce sont aussi des agents du CAVILAM ou de Vichy Communauté qui interviennent conjointement, au service de la qualité du service rendu dans un contexte de maîtrise des coûts.

Cette cohabitation des étudiants constitue pour eux une richesse majeure et un atout supplémentaire sur lequel nous devons capitaliser. Chaque étudiant du pôle doit devenir un ambassadeur de notre territoire.

Enfin, Vichy Communauté soutient fortement le projet de nouveau bâtiment porté par le Cavilam-Alliance française, dont les travaux vont débuter d'ici la fin 2018. C'est donc un partenariat sans cesse renouvelé qui caractérise leurs relations.

UNE OFFRE DE FORMATIONS ÉTOFFÉE

Pour la rentrée 2018, le nouvel **Institut de Formation de Masso-Kinésithérapie (IFMK)** ouvre ses portes à 400 étudiants (230 auparavant) qui vont y être formés quatre années durant. Une résidence intergénérationnelle et un supermarché doivent compléter la rénovation du quartier des Docks de Blois. 15 millions d'euros auront été investis par ses promoteurs pour réhabiliter cette ancienne friche industrielle de 1,4 hectare qui devient ainsi un nouveau quartier de Vichy.

Une nouvelle école de l'Institut Supérieur de Rééducation Psychomotrice (ISRP) s'installe rue Foch à Vichy, avec 60 étudiants pour 2018. L'éventail des formations orientées vers la santé très présentes sur l'agglomération intègre l'IFSO, un établissement d'enseignement supérieur en ostéopathie agréé par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports.

Avec le **Pôle universitaire de Vichy**, Vichy Communauté est l'une des rares agglomérations à avoir opté pour la prise en charge de la compétence « enseignement supérieur » et ses 5 filières portées par l'Université Clermont Auvergne comprennent une dizaine formations (de Bac +1 à Bac +5), son offre s'étoffant en septembre 2018 d'un DUT Information Communication rattaché à l'IUT d'Allier.

L'université Clermont-Auvergne ouvre quant à elle à la rentrée 2018, une première année de licence Staps (Sciences et techniques des activités physiques et sportives) à Vichy. Elle accueille ses 160 étudiants, dans les locaux du Pôle universitaire (pour les formations théoriques) ainsi que sur les installations sportives du Creps et du Centre Omnisports. Avec l'arrivée de ces nouvelles formations, ce sont plus de 2 250 étudiants qui sont présents l'année universitaire durant sur l'agglomération vichyssoise. L'objectif est d'arriver à 3.000 étudiants d'ici 2025.

Le Pôle Universitaire de Vichy



Le nouveau bâtiment de l'IFMK



L'exécutif de Vichy Communauté

Président et Vice-Présidents



VICHYCOMMUNAUTÉ



Frédéric AGUILERA
• Président de Vichy Communauté
• Maire de **Vichy**



Elisabeth CUISSET
• 1^{ère} Vice-Présidente
déléguée à l'Aménagement
de l'espace, et à l'Habitat
• Maire de **Saint-Germain-des-Fossés**



Jean-Sébastien LALOY
• 2^{ème} Vice-Président
délégué à l'Enseignement supérieur,
à la Métropole, au Sport et au Tourisme
• Maire de **Cusset**



François SZYPULA
• 3^{ème} Vice-Président
délégué aux Fonds européens, aux Politiques
contractuelles, et au Conseil de développement
• Maire de **Arzonnes**



Michel AURAMBOUT
• 4^{ème} Vice-Président
délégué au Développement durable, aux
Energies, et aux Espaces naturels sensibles
• Maire de **Busset**



Joseph GAILLARD
• 5^{ème} Vice-Président
délégué au Développement économique
• Adjoint au maire de **Bellerive-sur-Allier**



Joseph KUCHNA
• 6^{ème} Vice-Président
délégué à la Prévention des risques naturels,
à la Valorisation et la Protection des rivières
• Maire de **Saint-Yorre**



Jean-Marc GERMANANGUE
• 7^{ème} Vice-Président
délégué à la Mobilité et aux Transports
• Maire de **Vendat**



Raymond MAZAL
• 8^{ème} Vice-Président
délégué à l'Assainissement
• Maire de **Cognat-Lyonne**



Charlotte BENOIT
• 9^{ème} Vice-Présidente
déléguée à la Culture et aux Ressources
Humaines
• 1^{re} Adjointe à la **Mairie de Vichy**



André CROUZIER
• 10^{ème} Vice-Président
délégué aux Travaux et aux Bâtiments
• Adjoint au Maire de **Creuzier-le-Vieux**



Alain DUMONT
• 11^{ème} Vice-Président
délégué à l'Enfance et à la Jeunesse
• Maire de **Saint-Rémy-en-Rollat**



Franck GONZALES
• 12^{ème} Vice-Président
délégué aux Déchets ménagers
et à l'Hygiène
• Maire de **Charmeil**



Patrick MONTAGNER
• 13^{ème} Vice-Président
délégué aux Voiries communautaires
et aux Liaisons routières
• Maire de **Abrest**

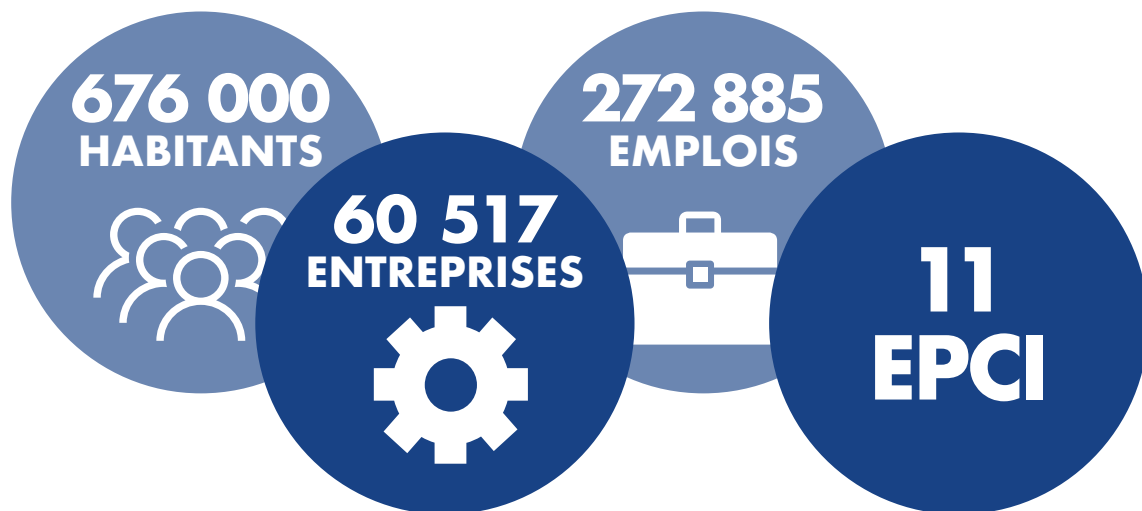


Isabelle DELUNEL
• 14^{ème} Vice-Présidente
déléguée à la Cohésion sociale
et l'Insertion
• Maire de **Espinasse-Vozelle**

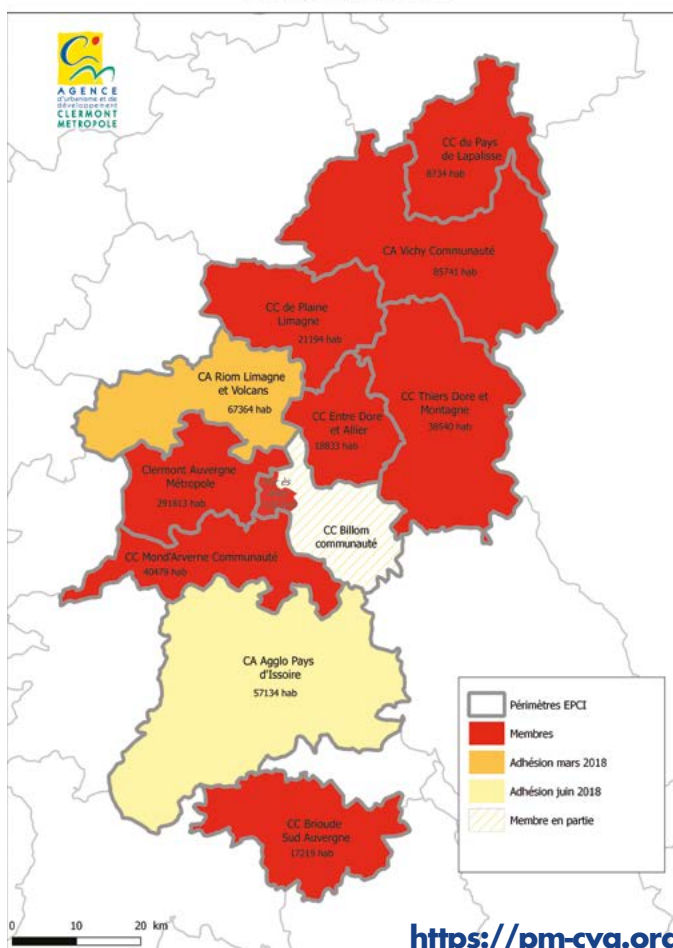


Jacques TERRACOL
• 15^{ème} Vice-Président
délégué à la Politique d'accueil
et Ruralité
• Maire de **Arfeuilles**

POLE METROPOLITAIN « CLERMONT VICHY AUVERGNE » : DES PROJETS MOTEURS



Pôle métropolitain Clermont-Vichy-Auvergne
Situation année 2018



Espace de dialogue et de coopération entre les territoires créé en 2013, le pôle métropolitain « Clermont Vichy Auvergne » rassemble aujourd'hui 11 Etablissements Public de Coopération Intercommunale (EPCI). Associant la Chambre de Commerce et d'Industrie du Puy-de-Dôme à ses réflexions, le pôle métropolitain se veut à l'écoute des acteurs publics et privés du territoire qu'il entend faire gagner en compétitivité. Il assure une **triple mission de stratégie** (valorisation de la métropole de l'ouest régional), **d'incubateur** (projets d'envergure métropolitaine) et de **coordonnateur** (débat et échanges sur des thématiques intercommunales).

Cadre de référence et de travail non pourvu de compétences déléguées, le pôle métropolitain « Clermont Vichy Auvergne » ne constitue pas une métropole juridiquement parlant. Son but est de **fédérer les énergies des EPCI membres**, afin de faire émerger un territoire de projets.

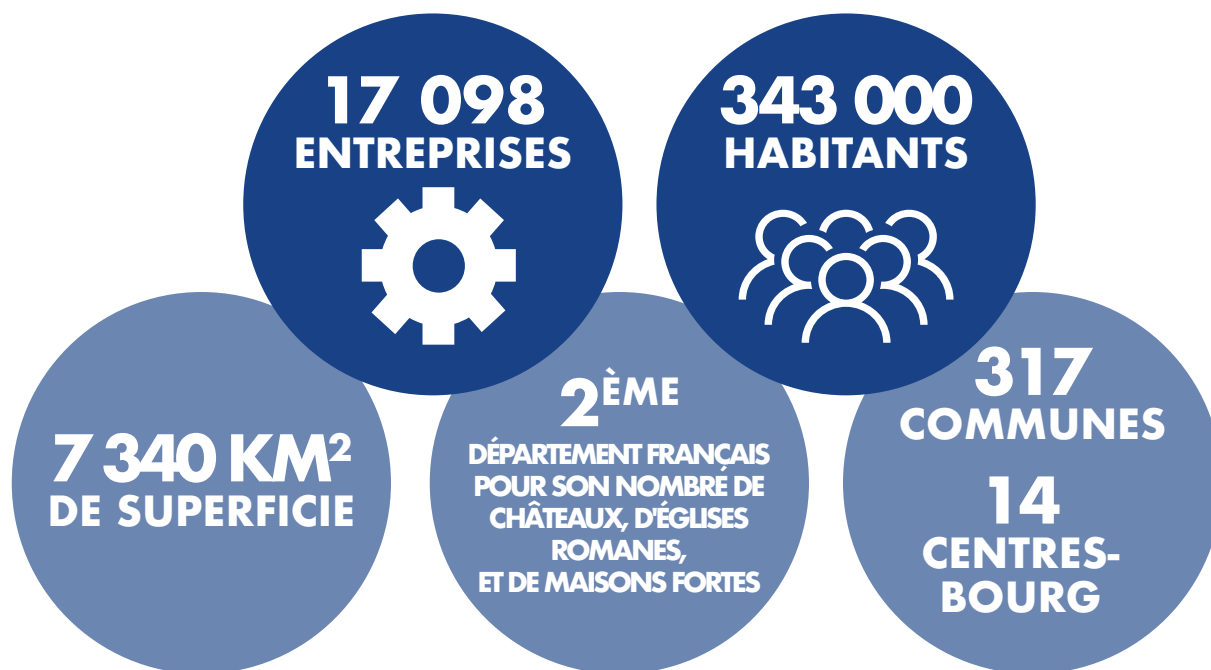
Comptant quelque 676.000 habitants et représentant plus de 270.000 emplois, son bassin de vie s'étend de Lapalisse à Brioude. Le dialogue instauré est la clé du **maintien de relations équilibrées entre villes et campagnes** qui composent le territoire du pôle. Les aspirations locales et les ambitions métropolitaines doivent ainsi s'y conjuguer en toute complémentarité.

Le pôle métropolitain représente un véritable moteur de développement en matière d'enseignement supérieur et de recherche, d'innovation et d'économie de la connaissance, de connexions physiques et numériques, de rayonnement sportif, culturel et touristique... Parmi les enjeux poursuivis en 2018-2019 : la faisabilité d'un observatoire de la rivière Allier, la contribution au rayonnement de la candidature de Clermont-Ferrand comme « Capitale européenne de la culture 2028 » ou encore la structuration de l'économie numérique.

Fin mai 2018, Vichy, Vichy Communauté et Riom Limagne et Volcans ont intégré la **société publique locale Clermont Auvergne**. Dédié à la réalisation et au portage de projets d'aménagement et de construction, cet outil opérationnel participe lui aussi au développement du pôle urbain d'équilibre à l'ouest régional.

Il va notamment permettre d'effectuer les études en vue de la réalisation d'un éco-quartier de plus de 500 logements sur les berges de l'Allier. « Ensemble, nous serons plus forts pour porter une stratégie métropolitaine de développement ! » (Frédéric Aguilera)

LE DÉPARTEMENT DE L'ALLIER PARTENAIRE DE SES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



L'action sociale constitue l'essentiel des compétences départementales et représentent plus de 50% du budget de fonctionnement. Il assure d'autre part la gestion, l'entretien le fonctionnement des 35 collèges publics de l'Allier, ainsi que l'aménagement et l'entretien des 5.284 kms du réseau routier départemental.

Avec **l'accélération du déploiement du numérique pour tous** (notamment la construction de pylônes de téléphonie mobile et l'équipement de 23 nouvelles communes en fibre optique d'ici 2021), l'intensification des **aides à l'immobilier d'entreprise** et du programme de **reconquête des centres-villes/centres-bourgs**, 2018 marque l'intensification de l'appui du Conseil départemental de l'Allier aux projets locaux.



C'est ainsi que le Conseil départemental et Vichy Communauté ont signé en mars 2018 le 1er **contrat de territoire 2017-2020**. Le budget octroyé par le Département s'élève à 5.013.000 millions d'euros, répartis entre onze actions structurantes qui s'inscrivent dans les axes de développement identifiés.

Les financements accordés viennent compléter les investissements réalisés par l'Agglomération (également soutenue par la Région et/ou par l'État, ainsi que par les différentes structures concernées) : rénovation du plateau d'économie sportive (6%), développement du Stade équestre du Sichon (7,17%), réhabilitation de la piste de trot de l'hippodrome (17,71%), aménagement des berges de l'Allier en Rive Gauche (9,68%), dernière tranche du Boulevard urbain (10%), aménagement de la voie verte de l'Allier de Saint-Yorre à Billy (10%), développement des pôles touristiques au Nord et au Sud de l'agglomération sur Saint-Germain-des-Fossés/Billy et Saint-Yorre/Abrest (10%), construction d'un dépôt de bus pour le réseau urbain (29,79%), création du Conservatoire de musique intercommunal (21,87%), réalisation d'un complexe sportif en cœur de bourg à Lavoine (22,22%) et aménagement d'un nouvel équipement pour le Cavilam- Alliance française (11,11%).

Le **Dispositif départemental de soutien aux industries agro-alimentaires** s'appuie sur une convention avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes (SRDEII 2017-2021).

Cette aide s'adresse aux entreprises de stockage, conditionnement, transformation et commercialisation du secteur agricole (y compris l'abattage). Elle concerne les **investissements matériels**, le Département contribuant aux opérations d'acquisition, de modernisation ou d'amélioration d'équipements matériels productifs neufs.



Convivial a pu agrandir et moderniser son site de production de Creuzier-le-Vieux avec le soutien du Département (Aide à l'Immobilier d'Entreprise cofinancée par Vichy Communauté). Boucher en Auvergne depuis huit générations, Jean Meunier s'est fixé comme mission de rendre la viande de qualité de sa région accessible au plus grand nombre.

En 2017, ce sont quatre millions d'euros qui ont été investis pour l'agrandissement de l'usine de 1.100 m², afin de répondre à des exigences de plus en plus fortes du marché. « Dans un marché aussi sensible que le nôtre, nous devons être irréprochables. » L'ensemble de nos fournisseurs se trouve concerné par ses exigences. Ses règles viennent garantir au consommateur le respect de nos engagements en matière de sécurité et de qualité, sans oublier notre volonté d'amélioration continue.»

Parce que le respect du consommateur fait partie intégrante de sa philosophie d'entreprise, Convivial a rejoint en janvier 2018 la démarche de filière équitable initiée sous la marque « C'est qui le patron ? ».

Le Département de l'Allier accentue ses actions en faveur d'une agriculture de proximité et du développement des circuits courts, via sa plateforme internet Agrilocal 03. Elle permet la mise en relation simple et immédiate entre les acheteurs publics et privés de la restauration collective (collèges, écoles primaires, lycées, maisons de retraite...), avec les producteurs agricoles locaux.



www.agrilocal03.fr

Au niveau de l'agglomération de Vichy Communauté, engagée dans la démarche citoyenne du Projet Alimentaire Territorial (PAT) fédérant de nombreux acteurs locaux autour d'une alimentation durable accessible à tous, elle figure parmi les lauréates récompensées au Salon de l'Agriculture 2018. Une subvention permettra de pérenniser et développer le Projet Alimentaire Territorial à l'échelle des 39 communes.

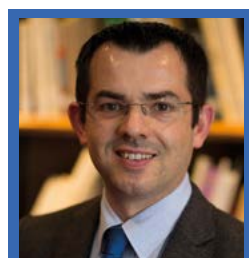
Le Département de l'Allier poursuit son accompagnement à destination des acteurs touristiques au travers d'une convention de partenariat signée avec la Région pour la période 2017-2020. Le tourisme itinérant et les grandes randonnées, le thermalisme et la santé, la gastronomie et l'oénotourisme sont les thématiques d'excellence suivies, le Département poursuivant ses dispositifs financiers à destination des projets d'hébergement privés.

Le tourisme (hors affaires) dans l'Allier a généré 350 millions d'euros en 2017. Il représente aussi 2 millions en hébergement marchand, dont 44 % dans des hôtels avec une fréquentation en hausse pour la troisième année consécutive (+1,97 %). Les touristes étrangers, venus essentiellement des Pays-Bas, de Belgique, d'Allemagne et du Royaume-Uni, représentent 13,4 % des nuitées. Ils favorisent toujours en majorité l'hôtellerie de plein air, dont la fréquentation était en hausse de 1 % en 2017. La clientèle française provient principalement d'Ile-de-France (26 %). Toute cette activité génère 305 millions d'euros et 4.500 emplois, soit 4,4 % de l'emploi salarié dans l'Allier.

L'Allier fait partie des cinq territoires régionaux dont **les échanges sont excédentaires** avec l'Ain, la Drôme, la Savoie et la Haute-Savoie. Si les importations ont augmenté plus fortement que les exportations en 2017 (+ 16,5% contre + 9%), la balance commerciale de l'Allier reste positive avec 1,57 milliard d'euros d'export contre 1,3 milliard d'euros d'import. (source Présentation des résultats 2017 des échanges extérieurs de l'Allier réalisée par la CCI de l'Allier lors du bilan annuel de l'économie régionale de la Banque de France.)

PANORAMA ÉCONOMIQUE - 2018/19

L'exécutif du Conseil départemental



Commentry

Claude RIBOULET
Président du Conseil départemental.



Vichy 2

Frédéric AGUILERA
1^{er} vice-président chargé de l'aménagement du territoire, des politiques contractuelles et de la communication.



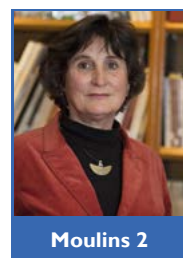
Vichy 1

Élisabeth CUISSET
2^e vice-présidente chargée des infrastructures, des routes et des bâtiments.



Saint-Pourçain-sur-Sioule

Bernard COULON
3^e vice-président chargé du développement et de la promotion de l'économie, des entreprises et du tourisme.



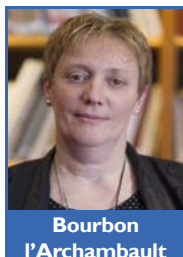
Moulins 2

Nicole TABUTIN
4^e vice-présidente chargée des solidarités, de l'autonomie, de l'enfance et de la famille.



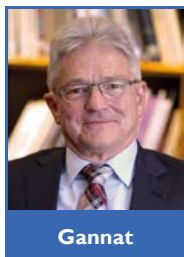
Montluçon 3

Christian CHITO
5^e vice-président chargé du numérique, du développement durable, de l'environnement et des ressources naturelles et du cadre de vie.



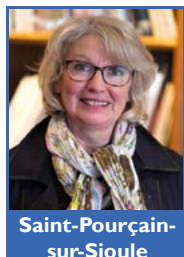
Bourbon l'Archambault

Corinne COUPAS
6^e vice-présidente chargée des sports, de la pleine nature, de la ruralité, de l'attractivité des territoires et des services au public. Déléguée à la coopération internationale.



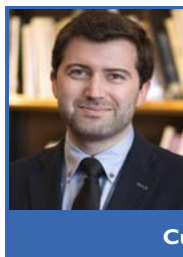
Gannat

André BIDAUD
7^e vice-président chargé des collèges, des TICE, des transports et de la mobilité.



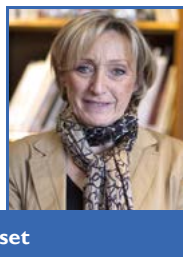
Saint-Pourçain-sur-Sioule

Catherine CORTI
8^e vice-présidente chargée de l'habitat et de l'urbanisme.



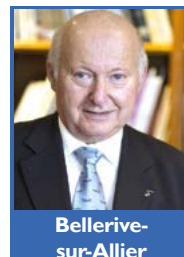
Cusset

Jean-Sébastien LALOY
9^e vice-président chargé de la culture, du patrimoine, de l'enseignement supérieur, de la mémoire.



Annie CORNE

10^e vice-présidente chargée de l'emploi, de l'économie sociale, de l'insertion sociale et professionnelle et de la prévention spécialisée.



Bellerive-sur-Allier

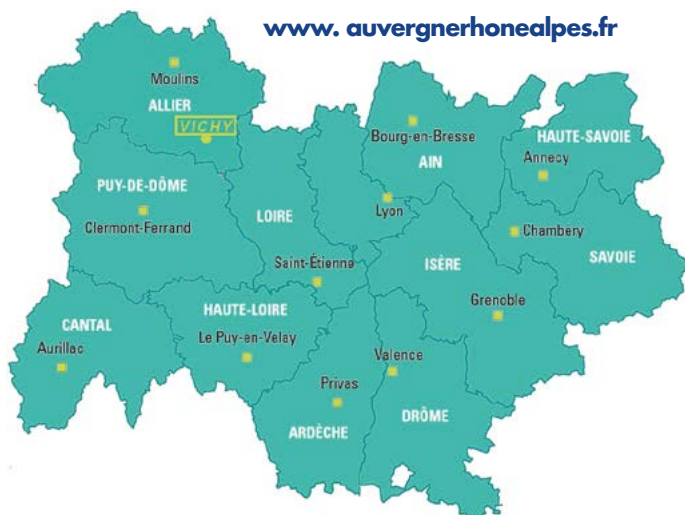
Jean-Jacques ROZIER
11^e vice-président chargé des ressources humaines, de l'administration générale, de la coopération internationale et de la commande publique. Délégué à la mémoire.

Conseil départemental de l'Allier - MAJ - Mai 2018

Rejoignez-nous sur allier.fr     



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, UNE GRANDE RÉGION



www.auvergnerrhonealpes.fr



Couvrant près de 70 000 km², soit 13 % du territoire métropolitain, elle s'étend du Massif central à l'ouest, jusqu'aux Alpes à l'est. Sa superficie est équivalente à celle de l'Irlande. 4 181 communes et 12 départements la composent. Au 1er janvier 2018, deuxième région française la plus peuplée, Auvergne-Rhône-Alpes abrite plus de 8 millions d'habitants et concentre 12,3 % de la population française.

Avec 80 % de son territoire situé en montagne, Auvergne-Rhône-Alpes est la plus grande région de montagne d'Europe.

Depuis 2015, la Région est la collectivité chef de file en matière de développement économique.

La nouvelle agence économique régionale, Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises, co-présidée par Laurent Wauquiez, président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, et Jean-Dominique Senard, président du groupe Michelin, a mis en place une palette d'outils pour dynamiser l'emploi et l'économie.

3 QUESTIONS À CHARLOTTE BENOIT



Conseillère régionale,
1ère Adjointe au
Maire de Vichy, Vice-
présidente de Vichy
Communauté

QUELLES SONT LES PRIORITÉS RÉGIONALES CONCERNANT LES AIDES AUX ENTREPRISES ?

Qu'il s'agisse de financements directs, d'une gamme complète d'outils d'ingénierie financière ou encore des programmes d'accompagnements, à chaque situation et pour chaque secteur d'activité, des aides ciblées sont proposées par la Région.

Pour « coller » au plus près des besoins des entreprises, nous allons dans le sens de la simplification en leur proposant des programmes clé-en-main. Désormais réunies sous « Quatre programmes Ambition », les aides régionales sont facilement accessibles pour les startups, TPE-PME et ETI qui peuvent choisir des accompagnements personnalisés à chaque étape de leur développement. Visibilité, lisibilité et fluidité, tels sont les objectifs visés pour une efficacité renforcée.

AMBITION START-UP

Jeune entreprise innovante, à la recherche d'importantes levées de fonds, avec un fort et rapide potentiel de croissance économique

AMBITION TPE

Entreprise présentant un effectif inférieur à 50 salariés et au chiffre d'affaires ou total bilan inférieur à 10 M€

AMBITION PME

Entreprise présentant un effectif compris entre 50 et 250 salariés, au chiffre d'affaires inférieur à 50 M€ ou un total bilan inférieur à 43 M€

AMBITION ETI

Entreprise présentant un effectif compris entre 250 et 5000 salariés, au chiffre d'affaires annuel inférieur à 1,5 Md € ou un total bilan inférieur à 2 Mds€

QUEL RÔLE JOUE L'AGENCE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES ENTREPRISES ?

Porte d'entrée des entreprises, l'Agence Régionale Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises a pour mission essentielle de réaliser une analyse stratégique de chaque projet, afin d'identifier précisément leurs besoins et de qualifier les solutions d'accompagnement.

Elle assure ses missions en misant sur l'effet de levier pour mobiliser des fonds européens et français. Sa gouvernance fédérative donne une place à l'ensemble des acteurs du développement économique : les réseaux consulaires, les représentants de l'enseignement supérieur et de la recherche, les clusters et pôles de compétitivité... Son antenne départementale installée à Moulins assure le relais de proximité sur le terrain.

COMMENT LE DIGITAL VA T-IL BOOSTER LA PERFORMANCE GLOBALE DES ENTREPRISES ?

En plus des dispositifs déjà existants, Auvergne-Rhône-Alpes a rallié la bannière de la French Fab en mars 2018. Ce nouveau label veut permettre aux entreprises d'accélérer leur basculement vers l'industrie du futur. La Région va ainsi financer des aides et des dispositifs tels que des programmes d'intégration des nouvelles technologies. Robotique, objets connectés ou fabrication additive, le digital sous toutes ses formes se voit pris en compte pour réussir ce « tournant du numérique ». Au Digital Summit de Lyon de mars 2018, Laurent Wauquiez a déploré qu'un entrepreneur sur deux n'ait pas de projet digital. En faisant passer « de 1.000 à 40.000 par an le nombre d'entreprises accompagnées », le président d'Auvergne-Rhône-Alpes espère créer 10.000 emplois autour de l'industrie digitalisée à l'horizon 2021. Un fonds régional d'innovation et la mise en œuvre du PIA 3 (Programme d'Investissement d'Avenir) figurent au programme pour lequel Région, Bpifrance et État vont œuvrer ensemble.



L'exécutif

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Président et Vice-Présidents



Laurent WAUQUIEZ

Président de la Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Etienne BLANC

Délégué aux finances,
à l'administration générale,
aux économies budgétaires
et aux politiques transfrontalières



Brice HORTEFEUX

Délégué à l'aménagement
du territoire et à la solidarité
avec les territoires auvergnats



Béatrice BERTHOUX

Déléguée aux lycées



Eric FOURNIER

Délégué à l'environnement,
au développement durable,
à l'énergie et aux Parcs naturels
régionaux



Philippe MEUNIER

Délégué à la sécurité, aux
partenariats internationaux, à la
chasse et à la pêche,
aux aéroports et zones
aéroportuaires, à la forêt et au bois



Annabel ANDRÉ LAURENT

Déléguée aux Entreprises,
à l'emploi, au développement
économique, au commerce,
à l'artisanat et aux professions
libérales



Martine GUIBERT

Délégué aux transports



Jean-Pierre TAITE

Délégué à l'Agriculture,
à la viticulture et aux produits
du terroir



Dominique DESPRAS

Délégué aux Politiques sociales,
à la santé et à la famille



Yannick NEUDER

Délégué à l'enseignement
supérieur, à la recherche
et à l'innovation et aux fonds
européens



**Stéphanie
PERNOD-BEAUDON**

Déléguée à la formation
professionnelle
et à l'apprentissage



Juliette JARRY

Déléguée aux infrastructures,
à l'économie et aux usages
numériques



Nicolas DARAGON

Délégué au tourisme
et au thermalisme



Florence VERNEY-CARRON

Déléguée à la culture
et au patrimoine



Marie-Camille REY

Déléguée à la jeunesse,
au sport et à la vie associative